

HYGIÈNE (CORPS, CHEVEUX)

Se laver (corps, cheveux) correctement.

- Pour l'utilisateur présentant un risque ou une difficulté avec ce descripteur qui se lave le corps, mais pour qui la ressource doit laver les cheveux, il s'agit de (6) « Accompagner ou laver un usager présentant un risque ou une difficulté ».
- Une approche particulière n'est pas nécessairement une technique particulière. Généralement, la technique particulière suit un protocole. L'approche particulière peut être de « l'accompagnement ou apprentissage », par exemple, pour l'utilisateur qui a peur de l'eau.
- L'utilisation d'une civière douche pour le bain, selon les consignes et recommandations d'un professionnel, pour un usager sans tonus pourrait être un exemple de (9) « Laver un usager nécessitant une technique particulière ».
- Donner le bain selon un temps précis et une position bien définie à un usager éprouvant des problèmes sérieux d'épilepsie par exemple est une « technique particulière » (9). Normalement, cette technique est suivie suite à une recommandation d'un professionnel. Idem pour l'utilisateur qui nécessite une manipulation particulière en raison d'un manque de tonus au cou et à la tête.
- Le fait qu'un lève-personne a dû être utilisé lors du transfert au bain, n'implique pas que la ressource doive laver l'utilisateur selon une technique particulière.
- Faire la toilette de l'utilisateur au lit n'est pas considéré comme une technique particulière, sauf s'il y a application d'un protocole. [10 juillet 2013]

« Les informations disponibles sur le Forum visent à favoriser une meilleure compréhension à l'aide d'illustrations issues de cas réels. Elles doivent être utilisées avec prudence par l'intervenant en fonction de son jugement clinique et de la situation de l'utilisateur concerné. Elles ne constituent pas une opinion juridique. »